

CONVOCATIONS

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

RENOVALYS 2

Société Civile de Placement Immobilier au capital de 15 403 920 €.
Siège social : 12, rue Médéric, 75017 Paris.
529 995 003 R.C.S. Paris.

Avis de convocation.

Les associés de la SCPI RENOVALYS 2 sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le **14 mai 2018 à 10 heures 30, au siège de la société Advenis Investment Managers, 12 rue Médéric – 75017 Paris,**

Qui sera appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

I. Lecture :

— du rapport de la société de gestion ;

— du rapport du conseil de surveillance ;

— des rapports du commissaire aux comptes.

Et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

II. Quitus donné à la société de gestion.

III. Quitus donné au conseil de surveillance.

IV. Approbation des conventions visées à l'article L.214-106 du code monétaire et financier.

V. Affectation du résultat.

VI. Approbation de la valeur comptable, de la valeur de réalisation et de la valeur de reconstitution.

VII. Nomination des membres du conseil de surveillance.

VIII. Pouvoirs à donner pour l'accomplissement des formalités.

Les associés de la SCPI RENOVALYS 2 seront appelés à voter sur le projet de résolutions à titre ordinaire suivant :

Première résolution. — L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion, du rapport du conseil de surveillance, des rapports du commissaire aux comptes, du bilan, du compte de résultat et annexes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, approuve lesdits rapports, bilan, compte de résultat et annexes, ainsi que les opérations résumées dans ces rapports et traduites dans ces comptes.

Deuxième résolution. — L'assemblée générale donne à la société de gestion quitus de sa mission pour l'exercice écoulé et lui renouvelle, en tant que de besoin, sa confiance aux fins d'exécution de son mandat dans toutes ses dispositions.

Troisième résolution. — L'assemblée générale donne quitus entier et définitif de sa mission au conseil de surveillance pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Quatrième résolution. — L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les opérations visées à l'article L.214-106 du code monétaire et financier, prend acte de ce rapport et en approuve le contenu.

Cinquième résolution. — L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice de la façon suivante :

31/12/2017	Total (€)	Par part (€)
Résultat net	125 565,63	35,11
Report à nouveau des exercices antérieurs	42 972,65	11,83
Total à affecter	170 538,28	46,94
Dividende	163 485,00	45,00
Report à nouveau après affectation	7 053,28	1,94

En conséquence, le dividende unitaire par part de pleine jouissance pour l'exercice 2017 s'élève à 45,00 €.

Sixième résolution. — L'assemblée générale approuve la valeur comptable, la valeur de réalisation et la valeur de reconstitution telles qu'elles sont présentées, à savoir :

(En Euros)	Valeur globale	Valeur par part
Valeur comptable	15 771 893,53	4 341,229
Valeur de réalisation	10 226 776,03	2 814,97
Valeur de reconstitution	12 487 615,59	3 437,27

Septième résolution. — Le mandat des membres du conseil de surveillance arrive à expiration le jour de l'assemblée générale ordinaire annuelle d'approbation des comptes annuels clos le 31 décembre 2017.

L'assemblée générale approuve la nomination de huit membres au conseil de surveillance et ce pour une durée de trois années soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2020 parmi la liste des candidats ci-dessous. Seront élus les associés candidats ayant réuni le plus grand nombre de voix.

Les associés figurant ci-après ont envoyé leur candidature (classé par ordre alphabétique) :

— Associés sortants se représentant :

Nom / prénoms	Age	Profession / activité	Nombre de parts détenues dans Renovalys 2	Nombre de parts détenues dans d'autres SCPI gérées par Advenis IM
BOUSQUET Paul-Louis	74	Ancien responsable dans les Directions Informatiques de différents groupes	15	/
BRONSART Jean-Luc	62	Investisseur immobilier, bailleur privé, associé fondateur de plusieurs SCPI de divers groupes, Président et Vice-président de plusieurs conseils de surveillance de SCPI	31	10 parts de Eurovalys
CHEVRIER Jean-Luc	50	Cadre dans une société de forage	4	/
EVEN Dominique	65	Retraité	10	5 parts de Renovalys 4 2 parts de Renovalys 5
LE BOULERE Pierre	61	Directeur Général	20	15 parts de Renovalys 4 5 parts de Renovalys 5 12 parts de Renovalys Patrimoine
NEUSCH Christian	68	Ancien Directeur Général	8	/

— Associés faisant acte de candidature :

Nom / prénoms	Age	Profession / activité	Nombre de parts détenues dans Renovalys 2	Nombre de parts détenues dans d'autres SCPI gérées par Advenis IM
ANDRÉ Xavier	39	Vétérinaire	11	11 parts de Renovalys 4 5 parts de Renovalys 5
GONTARD Thierry	55	Avocat	12	11 parts de Renovalys Patrimoine

Huitième résolution. — L'assemblée générale ordinaire donne tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent acte sous seing privé constatant les décisions de l'assemblée générale ordinaire à l'effet d'accomplir toutes formalités et publicités prévues par la loi et les règlements en vigueur qui en seraient la suite ou la conséquence.

1801109